

Assurer l'accès à l'eau : stratégies et solutions durables

Lien vers la formation

PRÉSENTATION

Garantir l'accès à une eau sûre demande des compétences solides, du captage au robinet. Cette formation aborde les bases de l'électricité et de l'hydraulique, les techniques de forage et de traitement, ainsi que la conception de réseaux gravitaires. Elle vous prépare à concevoir, dimensionner et superviser des systèmes d'approvisionnement en eau adaptés à tout contexte.

86,8% : c'est le taux de satisfaction exprimé par les participants aux formations courtes en 2024.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

- Un badge numérique HPass, label qualité reconnu par la communauté humanitaire (sous réserve de l'obtention de la moyenne)
- Une attestation de capacité Bioforce (sous réserve de l'obtention de la moyenne)

COMPÉTENCES VISÉES

En participant à cette formation, vous serez en mesure de dimensionner et mettre en place les différentes techniques de captage et de traitement d'eau. Et plus particulièrement, vous maîtriserez :

- Les bases de l'électricité pour le montage de système de pompage
- Le dimensionnement des pompes pour les forages et les réseaux
- Les réseaux d'eau gravitaires simples pour l'hydraulique villageoise
- Le montage et l'utilisation de station de traitement d'eau en urgence
- Les techniques de forage et de construction de puits

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Electricité et hydraulique
- Traitement d'eau en urgence
- Construction de puits et forages
- Réseaux d'eau simplifiés

PROFILS CIBLES

Ingénieurs en génie civil, fonctionnaires territoriaux dans la gestion des ressources en eau, Personnel des ONG chargés de programme d'accès à l'eau et ou de programme de protection de l'environnement...

INSCRIPTION : DEUX ÉTAPES

Étape 1 : candidature

Cliquez sur le bouton « Je m'inscris » présent plus bas sur cette page, et remplissez le formulaire. Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature (un CV sera demandé) et payer les frais de formation (ou télécharger votre attestation de prise en charge). [Découvrez en vidéo votre espace Candidat](#)

A noter :

- La date limite de candidature est fixée à deux semaines avant le début de la formation.
- Compte-tenu du nombre limité de places, nous vous recommandons de candidater au plus tôt (notamment dans le cas où vous bénéficiez d'une prise en charge par un organisme public - Pôle Emploi, ministères, instituts de recherche... ou par un OPCO).

Étape 2 : admission

Une fois votre dossier complet (particulièrement, CV et attentes concernant la formation), votre candidature est étudiée. Nous vous informerons de votre admission dans un délai de 10 jours par mail et sur votre Espace Candidat.

Étape 3 : inscription

Une fois réceptionné le règlement des frais de formation (ou l'accord de financement), **et sous réserve de place disponible**, vous êtes inscrit ! Vous recevrez alors une confirmation par mail, comprenant tous les détails pratiques de la formation (lieu, planning détaillé...). Bonne formation !

[Lien vers la formation](#)